



SÉLECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

12 JOURS

PALMERAIE ET DESERT PRÉSENTE



SÉLECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

12 JOURS

UN FILM DE RAYMOND DEPARDON
PRODUIT PAR CLAUDINE NOUGARET

1h27 / Couleurs / 2.39 / 5.1 / France

Projection officielle : Jeudi 25 mai à 19h45 - Salle du 60^{ème}
Projection presse : Jeudi 25 mai à 11h - Bazin

DISTRIBUTION
WILD BUNCH DISTRIBUTION

À Paris :
65 rue de Dunkerque, 75009 Paris
[01 43 13 21 15](tel:0143132115)

À Cannes, du 15 au 27 mai :
3 rue Bivouac Napoléon

distribution@wildbunch.eu

PRESSE
Matilde Incerti
Assistée de Jérémie Charrier & Julien Cuvillier

À Paris :
28 rue Broca - 75005 Paris
[01 48 05 20 80](tel:0148052080)

À Cannes :
Hôtel Univers - 2 rue du Maréchal Foch
[04 93 06 30 00](tel:0493063000)
[06 08 78 76 60](tel:0608787660) / [06 73 69 57 78](tel:0673695778)
matilde.incerti@free.fr

LES TEXTES DU DOSSIER DE PRESSE ET LES PHOTOS DU FILM SONT DISPONIBLES
EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE : WWW.12JOURS-LEFILM.COM/PRESSE

Depuis la loi du 27 septembre 2013, les patients hospitalisés sans consentement dans les hôpitaux psychiatriques doivent être présentés à un juge des libertés et de la détention avant 12 jours puis tous les six mois si nécessaire.

C'est à titre exceptionnel que ce film a été autorisé. Pour protéger l'anonymat des personnes, les noms et les lieux ont été modifiés.

SYNOPSIS

Avant 12 jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience, d'un côté un juge, de l'autre un patient, entre eux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie.

NOTE D'INTENTION

« *De l'homme à l'homme vrai le chemin passe par le fou* » *

Michel Foucault

Autrefois, la décision d'hospitaliser une personne contre son gré reposait sur le seul psychiatre et s'exerçait sans regard extérieur, depuis les aliénés et les fous sont devenus des patients.

En 2013, pour donner un cadre légal à cet enfermement, la loi a obligé les psychiatres à soumettre, avant douze jours, au juge des libertés l'ensemble de leurs décisions concernant les hospitalisations sous contrainte. Nous sommes les premiers à filmer la mise en application de cette loi, l'arrivée du juge des libertés dans l'institution psychiatrique, rend publique une parole autrefois réservée aux seuls psychiatres.

Il n'est pas de cercle familial ou amical, qui ne compte parmi ses membres une personne vulnérable, nous sommes tous concernés.

Chaque année, il y a en France environ 92 000 mesures d'hospitalisations psychiatriques sans consentement (soit 250 personnes par jour). L'hôpital a 12 jours, à compter de l'admission du patient, pour saisir le juge des libertés et de la détention qui validera ou non le programme de soin sans consentement.

Au cours de ces audiences, qui ont lieu deux fois par semaine, l'hôpital du Vinatier à Lyon reçoit des patients qui proviennent majoritairement des différents services d'hospitalisation et d'une unité pour les malades difficiles (U.M.D) jugés irresponsables de leurs actes. Ces audiences publiques sont partagées par quatre juges des libertés qui président tour à tour. Deux hommes et deux femmes avec des approches sensiblement différentes. Pour permettre au malade de parler librement des conditions d'hospitalisation, le psychiatre en charge du patient n'est pas présent à l'audience. L'hospitalisation sous contrainte est toujours une épreuve pour ceux qui la subissent, pour ceux qui l'initient, et ceux qui l'exercent.

Nous avons filmé 72 audiences et notre engagement s'est renforcé au contact des patients éprouvés par la maladie qui ont tenu à témoigner avec dignité et sensibilité. Ce sont avant tout des personnes qui souffrent, leurs paroles sont précieuses, pas seulement décalées ni insensées, elles sont simples et fortes et engagent leur avenir. *12 Jours* présente 10 de ces patients.

Dans la salle d'audience trois caméras : l'une pour le patient, l'autre pour le magistrat et une troisième pour un plan général. Ces axes de prise de vue permettent de donner une équidistance entre le patient et le magistrat, pour ne pas imposer un point de vue dominant et laisser le spectateur libre de se faire sa propre opinion.

Entre les fragments des audiences nous avons créé un temps suspendu en filmant des plans de l'hôpital à l'intérieur des services et à l'extérieur où les malades circulent librement entre les pavillons. Ces images, que j'ai voulues douces et très définies, sont le support d'une composition musicale originale très inspirée de Alexandre Desplat.

J'ai aimé filmer le brouillard du matin et le faible soleil d'hiver, j'ai aimé revenir dans ma région pour capter les lumières de mon enfance.

Le film *12 jours* est à la croisée de la justice et de la psychiatrie après les films documentaires *San Clemente*, *Urgences* (pour la psychiatrie), *Faits divers*, *Délits flagrants* et *10^{ème} chambre* (pour la justice), il a tout de suite trouvé aisément sa place.

12 jours tente de donner un point de vue universel et nouveau sur le problème complexe de la santé mentale. Nous sommes sortis grandis de ce film qui donne la parole à ceux qui sont momentanément enfermés dans leur esprit et en ont perdu l'usage. Ces personnes vulnérables témoignent de leur histoire intime mais aussi à leur façon de l'histoire politique, sociale et morale de la France.

Même si nos films peuvent laisser penser le contraire, nous ne sommes pas plus attirés par les institutions que d'autres, notre moteur c'est notre curiosité, notre force c'est notre naïveté, nous ne sommes spécialistes de rien, nous tentons simplement de rester à l'écoute de restituer des moments, des paroles, des émotions.

Raymond Depardon et Claudine Nougaret

Avril 2017

*Citation extraite de Histoire de la folie à l'âge classique - Édition Gallimard

L'ŒUVRE DE RAYMOND DEPARDON

Raymond Depardon est né en 1942. Il a réalisé vingt longs métrages et publié plus de cinquante livres. L'œuvre de Raymond Depardon fait régulièrement l'objet de grandes expositions et de rétrospectives dans le monde entier.

Fils cadet d'une famille de cultivateurs, il photographie dès 12 ans sa ferme du Garet. En 1958, il monte à Paris et intègre l'agence Dalmas comme reporter avant de cofonder Gamma en 1966.

De 1974 à 1977, il couvre comme photographe l'actualité mondiale dont la prise d'otage au Nord du Tchad de l'ethnologue Françoise Claustre, il signe aussi à cette période son premier film sur la campagne présidentielle de 1974.

Il rejoint Magnum Photos en 1979, et continue le grand reportage et les publications de livres. Après le succès de son film *Reporters* en 1981, il participe en 1984 à la mission photographique de la Datar sur le paysage français tout en poursuivant sa carrière de cinéaste (*Faits divers*, *Urgences*, *La Captive du désert*). Honoré du Grand Prix National de la Photographie en 1991, il fonde Palmeraie et désert avec Claudine Nougaret.

Il reçoit le César du meilleur film documentaire pour *Délits flagrants* quatre ans plus tard.

Il entreprend par la suite un long travail photographique et cinématographique consacré au monde rural français. Il obtient le prix Louis Delluc avec *La Vie moderne* en 2008 et une installation *Donner la parole* est présentée à la Fondation Cartier pour l'Art contemporain.

En 2011, il expose à la BnF son travail de quatre années intitulé : *La France de Raymond Depardon* qui rencontre un grand succès.

En 2012, année de la sortie en salle de *Journal de France* co-réalisé par Claudine Nougaret, il réalise le portrait officiel du président de la République François Hollande.

En 2013, une rétrospective intégrale lui est consacrée à la cinémathèque de Paris au même moment il présente l'exposition *Un Moment si doux* au Grand Palais qui continuera sa réussite au Mucem de Marseille

En 2016 en réponse aux attentats en France sort *Les Habitants* qui donne la parole aux Français.

La même année La France de Raymond Depardon est présentée au Ministère de la culture de Lima au Pérou. *Faits divers* est présenté à Cannes Classics.



FILMOGRAPHIE

20 Longs métrages, 27 courts métrages, 6 installations de film

- 2017 12 JOURS
- 2016 LES HABITANTS
- 2012 JOURNAL DE FRANCE – co-réalisé par Claudine Nougaret
Sélection Officielle Festival de Cannes
- 2008 LA VIE MODERNE
Prix du Jury Un Certain Regard – Festival de Cannes
Prix Louis Delluc
- 2005 PROFILS PAYSANS : LE QUOTIDIEN
- 2004 10^{ÈME} CHAMBRE, INSTANTS D'AUDIENCE
Sélection Officielle Festival de Cannes
- 2002 UN HOMME SANS L'OCCIDENT
- 2000 PROFILS PAYSANS : L'APPROCHE
- 1998 PARIS
- 1996 AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
- 1994 DÉLITS FLAGRANTS
César du meilleur film documentaire
- 1990 LA CAPTIVE DU DÉSERT
Sélection Officielle Festival de Cannes - Compétition
- 1985 EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE
Un Certain Regard – Festival de Cannes
- 1987 URGENCES
- 1984 LES ANNÉES DECLIC
- 1983 FAITS DIVERS
Cannes Classics 2016
- 1981 REPORTERS
César du meilleur film documentaire
Nommé aux Oscars
- 1980 SAN CLEMENTE
- 1977 NUMEROS ZEROS
- 1974 1974, UNE PARTIE DE CAMPAGNE

CLAUDINE NOUGARET

Membre du jury du prix Vulcain 2017

Depuis trente ans, Claudine Nougaret et Raymond Depardon partagent leur passion pour le cinéma et la photographie, elle au son et à la production et lui à l'image et à la réalisation. Artistes autodidactes, ils fondent leur maison de production Palmeraie et désert. Ensemble, ils réalisent notamment les films *Urgences* (1988), *La Captive du désert* (Cannes 1990), *Délits flagrants* (1994), *Afriques Comment ça va avec la douleur ?* (1996), *Paris* (1998), *Profils Paysans l'approche* (2000), *10^{ème} Chambre, instants d'audiences* (2004), *Profils Paysans le quotidien* (2005), *La Vie moderne* (2008), *Journal de France* (2012), *Les Habitants* (2016) et *12 jours* (2017).

Depuis ses débuts, Claudine Nougaret privilégie le son direct dans ses productions. Elle débute en étudiant la musicologie puis devient projectionniste et suit les cours du soir à Louis Lumière en section son. Assistante son en long métrage elle apprend la rigueur sur les films de Alain Resnais, Gérard Junot, Chabrol, Claude Miller. En 1986, elle signe le son direct du film *Le Rayon vert* d'Éric Rohmer, récompensé par le Lion d'or du Festival de Venise la même année, elle devient une des première femme chef-opératrice du son du cinéma français. Puis suivrons *Les Baisers de Secours* de Philippe Garrel, *La Nage Indienne* de Xavier Durringer etc...

Elle co-écrit avec Sophie Chiabaut *Le son direct au cinéma* aux éditions de La Fémis avant de se consacrer principalement au son des films quelle produit pour Raymond Depardon où elle apporte au documentaire le savoir faire et l'exigence des ingénieurs du son de fiction.

LISTE ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

| | |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Réalisation et Image | Raymond DEPARDON |
| Production et son | Claudine NOUGARET |
| Montage | Simon JACQUET |
| Musique Originale | Alexandre DESPLAT |
| Dirigée par | SOLREY |
| Prise de son | Yolande DECARSIN Sophie CHIABAUT |
| Mixage son | Emmanuel CROSET |
| Caméra 2 | Simon Roche |
| Régisseur | Sylvian RAVEL |
| Étalonnage | Karim EL KATARI |
| Conseillère psychiatrie | Natalie GILOUX |
| Conseillère justice | Marion PRIMEVERT |
| En association avec | Wild Bunch et Palatine Etoile 14 |
| Avec la participation de | OCS, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du CNC, France Télévisions |
| Avec le soutien de | La Région Île-de-France |
| Une coproduction | Palmeraie et désert – France 2 cinéma – Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma |

wild bunch